

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 19

Artikel: Lettre à mon ami Paul
Autor: Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Instruction publique et vie intellectuelle de la Suisse romande.

Quel que soit l'exiguïté du territoire et le peu de population des six cantons de la Suisse romande, on est frappé, dès le premier coup-d'œil, des différences tranchées que présentent encore ses diverses parties sous le rapport de l'instruction publique et de la vie intellectuelle, malgré les nombreuses relations qui s'établissent entr'elles depuis une vingtaine d'années et tendent à reconstituer la patrie romande.

Il y a d'abord une différence profonde à signaler entre les cantons alpestres qui sont restés attachés à l'Eglise romaine et les cantons industriels du Jura, fervents disciples de la réforme et de toutes les idées de progrès, malgré les sourdes menées de l'ultramontanisme, qui exerce sa déplorable influence sur les populations catholiques de ses deux extrémités, celles de Genève et du Jura bernois.

Dans les cantons réformés mêmes, il y a une très grande différence à faire entre Genève, dont la gloire intellectuelle, trois fois séculaire, loin de s'amoin-drir, prend chaque jour un plus grand éclat ; Vaud, nouveau venu dans la carrière, émancipé seulement depuis le commencement de ce siècle, mais dont la vie littéraire ne date réellement que de 1830 ; et Neuchâtel, devenu vraiment suisse et républicain depuis 1848, remarquable aujourd'hui par son mouvement intellectuel et par une ardeur juvénile pleine de promesses.

Il y a aussi une distinction à faire entre les cantons catholiques. Fribourg a eu pendant nombre d'années, de 1840 à 1860, un groupe de jeunes écrivains de talents, pleins de cœur et de patriotisme, inspirés surtout par le père Girard, qui a jeté quelque éclat, mais que, depuis, les circonstances politiques ont dispersé dans d'autres cantons ou à l'étranger.

Le Jura bernois s'accorde difficilement avec l'ancien canton, dont cependant il recueille maints avantages pour la bonne direction de son instruction publique. Il possède, dans sa société d'émulation, un personnel distingué qui a singulièrement travaillé à l'avancement du pays dans toutes les directions.

Le Valais enfin est, de tous ces petits peuples, celui dont les circonstances sont les plus difficiles. Il a tout à la fois à lutter contre une nature puissante, souvent terrible, dont les dévastations ne sont

que trop fréquentes, et contre l'influence ultramontaine ; aussi quel que soit la bonne volonté des membres éclairés du gouvernement et de quelques respectables prêtres, l'instruction publique en ressent-elle les fâcheux effets ; il y a toutefois des progrès à signaler depuis 1848, malgré la réaction politique qui s'est emparée depuis de la direction des affaires, comme dans le canton de Fribourg.

Alex. M.

Dans notre numéro du 12 mars, nous avons annoncé la publication d'une série de lettres écrites par un Lausannois à son ami Paul, à Paris. Voici la première :

Lettres à mon ami Paul.

Lausanne, 20 avril 1863.

Je viens enfin te donner les détails que tu m'as demandés sur Lausanne où j'eus le bonheur de te posséder trois jours en 1864. Puisse la description de cette ville, dont je t'ai si souvent parlé durant mon séjour à Paris, te décider à venir y planter ta tente, ainsi que tu m'en as mainte fois témoigné le désir.

Il ne m'est pas possible de te faire aujourd'hui un travail complet ; je te communiquerai mes réflexions au fur et à mesure qu'elles me seront suggérées par les circonstances et que mes loisirs me le permettront. C'est donc la forme épistolaire que j'ai choisie ; elle aura pour moi le double avantage d'être plus facile, plus agréable et de me donner l'occasion de m'entretenir fréquemment avec toi.

Bâtie sur trois colines, et dans des ravins, comme dit notre géographe Ulysse Guinand, rien de plus pittoresque pour l'œil que notre cher Lausanne, mais rien de plus atroce pour les pieds. Cette ville est faite pour être photographiée et non pour être parcourue. On n'y peut faire trois minutes de chemin sans gravir un escalier ou descendre quelque rue à pente roide et mal pavée. Je souris encore en songeant aux grimaces que tu faisais dans tes souliers vernis, lorsque nous parcourûmes rapidement nos divers quartiers que tu ne pouvais visiter qu'à la hâte.

Mais comme ces inconvénients sont compensés par les alentours charmants dont la nature a doté Lausanne ; comme l'aspect des montagnes qui encadrent le tableau, le miroir du lac et la fraîche nappe des vergers en font oublier facilement la configuration rude, irrégulière et fatigante.

Pardon, je m'aperçois que je passe un peu trop vite à la description de la cité actuelle; pourquoi ne te donnerais-je pas avant tout quelques détails sur son origine?... Eh bien, mon cher, prend courage et remontons quinze à dix-huit siècles en arrière; aie la patience de me suivre dans des détails historiques nécessaires. Je m'efforcerai, du reste, d'être aussi bref et aussi clair que possible.

Environ cent ans avant Jésus-Christ, l'Helvétie, dont le Pays de Vaud faisait partie, était encore ignorée; ses habitants vivaient tranquilles dans ses vallées, au bord de ses lacs, sans inquiétude de ce qui se passait au-delà des Alpes. Cependant, ils ne devaient pas rester plus longtemps dans cet état sans qu'un importun vint les troubler dans leur retraite considérée jusqu'alors comme inaccessible.

Rome, moins modeste, Rome envahissante et guerrière, Rome qui étendait chaque jour ses bras puissants sur quelque nouvelle contrée, ne pouvait manquer de gravir un jour les sommités des Alpes pour jeter un coup d'œil dans nos vallées. Une légion passa les monts, et vint explorer ce pays tout nouveau pour elle. C'était la première fois que des soldats romains franchissaient les Alpes. Ils arrivèrent sur les bords du Léman, gais comme des touristes, et sans se douter qu'il y avait là des hommes ayant bonnes jambes, bons bras, et capables d'arrêter un moment leur voyage de fantaisie. De nombreuses tribus d'Helvétiens mirent en déroute l'armée romaine qui dut passer sous le joug. C'est cette bataille qui a fourni à notre compatriote Gleyre le sujet de la plus belle toile de notre musée des beaux-arts.

Un demi-siècle plus tard, lorsque nos ancêtres tentèrent de pénétrer dans les Gaules, Jules César vengea d'une manière terrible l'affront qu'avait subi l'armée du consul Cassius. Les Helvétiens vaincus durent rentrer humblement dans leurs montagnes où Rome leur imposa ses lois, ses institutions, ses coutumes et la langue latine; dès ce moment-là ils devinrent citoyens romains.

Les Helvétiens oublièrent ainsi la religion, les mœurs, le langage de leurs aïeux et virent s'élever sur leurs terres des cités romaines. Avenches devint la capitale de la province. Apollon, Bacchus et d'autres divinités païennes furent adorées chez nous. Le temple de Bacchus, à Cully, où croissait le meilleur vin du pays, avait acquis une certaine célébrité.

Depuis Avenches et au sud, s'ouvrait la partie la plus florissante de l'Helvétie, qui conserva même après la chute de l'empire romain, le nom de *Romane*, et que nos Suisses allemands désignent sous le nom de *Suisse romande*.

Tu sais que les villes de l'empire communiquaient entre elles par des grandes routes qui partaient d'une borne milliaire placée au centre du forum de Rome. L'une de ces grandes routes se dirigeait de Milan à Strasbourg par le petit St-Bernard et traversait les principales villes du Pays de Vaud; une autre allait de Milan à Mayence par le grand St-Bernard; une troisième, de Milan à Bregenz, traversait les Grisons. C'est grâce à ces grandes voies de communication que la plupart des fleurs, des fruits et

des légumes qui embellissaient nos jardins, les pommes, les cerises, les abricots, les pêches et le raisin, nous furent envoyés de l'Italie.

Mais après une assez longue période de gloire et de prospérité à laquelle participa notre pays, vint la décadence de l'empire, dont je ne ferai pas ici l'histoire. Mais avant sa chute, Rome avait embrassé la religion chrétienne, dont elle avait persécuté les disciples pendant trois siècles. Elle légua le christianisme à tous les peuples sur lesquels elle régnait encore; nous reçûmes d'elle ce bienfait dans le courant du 4^{me} siècle.

La continuation de ce petit résumé historique fera l'objet de deux ou trois lettres encore; ne t'impatiente point; nous arriverons ensuite à des temps et des choses plus modernes qui ne manqueront pas de t'intéresser. Ma tâche deviendra de plus en plus difficile, je ne me le dissimule point, mais le plaisir de m'entretenir avec mon meilleur ami, me fera oublier les épines du chemin.

A bientôt.

EMILE ***

Préjugés populaires. — Les étoiles qui se mouchent.

Il m'est arrivé plusieurs fois en passant le soir dans un village, auprès d'un groupe de personnes, au moment où une étoile filante traversait rapidement le ciel, d'entendre dire : « Voilà une étoile qui se mouche. » Cette singulière manière d'apprécier le phénomène qui se produisait m'avait frappé, mais je n'avais pu parvenir à m'expliquer l'origine de cette expression, quand par hasard cet hiver j'en ai trouvé l'explication très détaillée dans un journal scientifique allemand.

Il paraît que dans le nord de l'Europe, c'est une croyance généralement répandue qu'une étoile filante se résout en définitive en un morceau de gélatine incolore qui tombe sur la terre, et qu'on en trouve assez fréquemment des paquets de différente taille, depuis le volume d'une pomme à celui d'une assiette, surtout près des étangs et des fossés, dès le commencement de l'hiver au printemps.

Plusieurs naturalistes ont eu l'idée d'examiner de près ce que pouvait être cette soi-disant matière d'étoile filante. On supposait que c'était un végétal, soit une algue analogue aux nostochs qu'une simple averse de pluie fait quelquefois naître en quelques heures en quantité sur le terrain, soit un lichen ou un champignon gélatineux.

Or, en 1868, le comte Pfeil ayant publié un article sur ce sujet dans la *Gazette de Silésie*, reçut le 28 octobre un paquet de gélatine du poids de 3 à 4 onces qu'on avait trouvé le 27, précisément à l'endroit où on avait vu tomber une étoile dans la nuit du 22 au 23 octobre, et il le transmit au professeur Cohn à Breslau pour en faire l'analyse. C'était un morceau de gélatine informe, incolore, demi-transparent, qui contenait quelques fragments de feuilles et quelques grains noirs ou blancs. En séchant, il se réduisit en une membrane mince et transparente, qui se gonfla au contact de l'eau et